Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik =

Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 66 (1952)

Heft: 3-4

Erratum: Errata

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

meister geworden, doch starb er schon sechs Jahre später, lange vor seinem Vater. Von den Töchtern waren Adelheid und Margaretha Klosterfrauen zu Klingental, die andern wohl in jungen Jahren verstorben. Auch mit den Grosskindern erlebte Henman kein Glück. So erlosch

schon bald nach dem Sterben des alten Ratsherrn das Geschlecht der zem Angen.

Der in der Predigerkirche aufgefundene Grabstein, vermutlich zwischen 1414 und 1428 entstanden, ist auch in seinem schadhaften Zustand ein wertvolles Dokument für jene Zeit, wo in Basel die alten Adelsfamilien langsam zurücktraten und neuen Geschlechtern Platz machten, die aus bürgerlichen Kreisen zu Achtburgern emporstiegen und bald die Stadt beherrschten.

C.A. Müller

Errata

Bezirkswappen von Appenzell I.-Rh., Korrigenda. — Im SAH 1952 Nr. II S. 62 sind die Bezirkswappen nicht in der historischen Reihenfolge und bezüglich den Wappen Gonten, Schlatt-Haslen und Oberegg verwechselt publiziert.

Laut Art. 15 der 1872-er Verfassung ist der eidgenössische Stand Appenzell-Innerrhoden

in folgende sechs Bezirke eingeteilt, welche nachstehende Wappen führen:

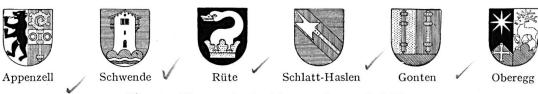


Fig. 180. Wappen der Bezirke von Appenzell I.-Rh.

A.R.

Bibliographie

A. R. WAGNER. The records and collections of the College of Arms, Londres 1952. Dans cet ouvrage, notre correspondant, M. A. R. Wagner, héraut Richmond, a voulu donner un aperçu des archives aujourd'hui conservées par le Collège d'Armes de Londres. Mais, au lieu d'un simple catalogue, il a préféré étudier l'accroissement successif de ces collections. C'est là une occasion pour l'érudit historien des hérauts et de l'héraldique au moyen âge de tracer, à larges traits, l'histoire du Collège et de ses vicissitudes depuis sa fondation en 1484, sa restauration en 1559, jusqu'à nos jours.

1484, sa restauration en 1559, jusqu'à nos jours.

L'institution ne subsiste qu'en s'adaptant; les hérauts ont cessé d'être messagers, voire diplomates et juges de tournois. Ils n'ordonnent plus que quelques grandes et rares cérémonies de la Couronne. Par contre leur rôle comme généalogistes s'est développé sans qu'ils aient jamais

cessé de concéder et enregistrer des armoiries.

Parmi les documents conservés par le Collège il faut, au point de vue de leur valeur intrinsèque, distinguer : 1º les records, œuvres des hérauts agissant comme officiers publics, qui, par là même, ont un caractère authentique ; 2º les collections ou simples recueils de pièces de valeur naturellement inégale.

Une des missions essentielles des hérauts était de tenir un catalogue des armes portées dans la Marche d'Armes placée sous leur juridiction et dont ils prenaient le nom. Alors que le Continent ne conserve que fort peu de ces recherches, l'Angleterre possède, de la fin du XVº à la fin du XVIIe siècle, une collection hors de pair de ces visitations dont M. Wagner a dressé la

liste critique.

Institution demeurée aujourd'hui unique de son espèce, le Collège des Hérauts anglais — qui n'est pas loin d'atteindre son demi-millénaire — a recueilli par dons ou achats une masse de documents absolument sans égale pour les études généalogiques et héraldiques du Royaume. M. Wagner, mieux que quiconque, peut saluer au passage les noms des grands érudits dont les travaux et recherches forment la partie la plus précieuse des riches collections du Collège; qu'il nous permette de dire qu'il s'est placé parmi eux. Chaque fois qu'il aura à consulter ce petit volume, le lecteur ne manquera pas d'en admirer l'extraordinaire densité. Ici, comme dans tous ses ouvrages, se marque la prodigieuse érudition de l'auteur dans un livre qui renferme bien plus que son titre volontairement modeste ne le laisserait supposer. P. A.-E.

Internationale Chronik — Chronique internationale

LUXEMBURG. — Siebenhundertjahrfeier der Stadt Grevenmacher. — Im Jahre des Heils 1252 erteilte Graf Heinrich der Blonde von Luxemburg (1247-1281), dem damaligen Flecken « Macher » einen Freiheitsbrief. Verschieden und doch wiederum teilweise an die Urkunden von Beaumont (1182) 1), Echternach-Luxemburg (1236, resp. 1244)